



Aide à l'exécution Défrichements et compensation du défrichement

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a informé début février les services cantonaux et fédéraux concernés sur la nouvelle « Aide à l'exécution Défrichements et compensation du défrichement » ainsi que sur l'adaptation du formulaire de défrichement. L'ESTI désire par la présente signaler ces nouveautés aux requérants et attirer leur attention sur le

fait qu'il faut utiliser le formulaire de défrichement adapté pour les nouvelles demandes d'approbation des plans.

La circulaire n° 1 existante a été adaptée et complétée pour clarifier certaines questions de mise en œuvre et le statut d'« Aide à l'exécution » est donné au document. Les principaux ajouts concernent les ouvrages de protection contre les crues au sens de la loi sur l'aménagement des cours d'eau. De plus, le formulaire de défrichement a été légèrement modifié. Les résultats de la consultation auprès des cantons ont été intégrés dans le remaniement.

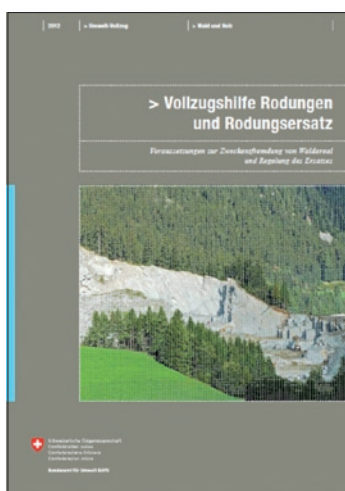
La nouvelle aide à l'exécution ainsi que le formulaire de défrichement sont valables avec effet immédiat. Nous vous prions d'utiliser ce nouveau formulaire de défrichement pour les demandes de défrichements à venir. Il n'est pas nécessaire de remplacer les « anciens » formulaires déjà remplis.

Nous vous rendons attentifs au lien pour le téléchargement en format PDF de la nouvelle aide à l'exécution ainsi que du

formulaire de défrichement (il n'existe pas de version imprimée): www.bafu.admin.ch/uv-1205-f. Vous trouverez plus d'informations sur les défrichements sous: www.bafu.admin.ch/defrichements

L'aide à l'exécution s'adresse en premier lieu aux services cantonaux compétents et aux autorités uniques de la Confédération, tout comme aux requérants et initiateurs de projets ayant des incidences sur les forêts.

Dario Marty, ingénieur en chef



Contact

Siège

Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Luppenstrasse 1, 8320 Fehraltorf
Tél. 044 956 12 12, fax 044 956 12 22
info@esti.admin.ch, www.esti.admin.ch

Succursale ESTI Romandie

Chemin de Mornex 3, 1003 Lausanne
Tél. 021 311 52 17, fax 021 323 54 59
info@esti.admin.ch, www.esti.admin.ch